

Tarifs applicables aux raccordements souterrains

Version 1.0.0

30/11/2022

Date	Statut
30/11/2022	Version 1.0.0 disponible

1. Tarifs applicables aux raccordements souterrains

Afin de raccorder un immeuble au réseau de télécommunication souterrain, les tarifs suivants sont applicables :

1.1. Prix applicables jusqu'au 31.12.2022

Raccordement immeuble au réseau de télécommunication souterrain	Prix HTVA
Maison unifamiliale (longueur de câble sur terrain privé jusqu'à 40 mètres)	850,00 €
Résidence (longueur de câble sur terrain privé jusqu'à 40 mètres)	1.490,00 €
Supplément par unité d'habitation ou paire de fibre installée	192,00 €
Bâtiment professionnel (longueur de câble sur terrain privé jusqu'à 40 mètres)	1.490,00 €
Supplément par paire de fibre à installer lors du raccordement (à définir selon taille et utilisation du bâtiment)	192,00 €

1.2. Prix applicables à partir du 01.01.2023

Raccordement immeuble au réseau de télécommunication souterrain	Prix HTVA
Maison unifamiliale (longueur de câble sur terrain privé jusqu'à 40 mètres)	1.050,00 €
Résidence (longueur de câble sur terrain privé jusqu'à 40 mètres)	1.850,00 €
Supplément par unité d'habitation ou paire de fibre installée	250,00 €
Bâtiment professionnel (longueur de câble sur terrain privé jusqu'à 40 mètres)	1.850,00 €
Supplément par paire de fibre à installer lors du raccordement (à définir selon taille et utilisation du bâtiment)	250,00 €

Tous les prix s'entendent hors TVA.